

# LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 523 DU JEUDI 05 JUILLET 2018 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Présidentielle de 2021

## Hassoumi Massoudou, le choix caché du Président Issoufou ?

*Mohamed Bazoum serait-il le dindon de la farce? Candidat potentiel à la candidature du Pnds Tareyya au titre de la présidentielle prochaine, avant l'heure pourrait-on dire, Mohamed Bazoum pourrait connaître une fin de carrière politique dramatique. Ministre de l'Intérieur et non moins président du parti présidentiel, Mohamed Bazoum ne l'a jamais ouvertement déclaré, mais son ambition de briguer la magistrature suprême est un secret de polichinelle.*



Assemblée nationale

## Vers une démission collective des députés de l'opposition ?

L'ARTP, bientôt un nid familial des Bety

### Le Courrier propose, Dame Bety accède et confirme



**Rupture d'égalité et discrimination : La Présidente-Directrice Générale de l'ARTP devant la Halcia**

Code électoral et CENI maison

### Les futures élections : de simples désignations par le pouvoir des camarades ?

### La démocratie en Afrique, mythes et réalités

Fait divers :

**Des éléments d'un corps habillé impliqués dans un meurtre à Tesker!**

Rupture d'égalité et discrimination :

# La Présidente-Directrice Générale de l'ARTP devant la Halcia

Le collectif des candidats retenus au concours de recrutement organisé par le cabinet de placement ALPHA SIMO pour le compte de l'Autorité de régulation des télécommunications et de la poste (ARTP) a porté plainte ce mardi 03 juillet 2018 devant la Haute autorité en charge de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HALCIA), contre Mme Betty. Ce collectif des candidats reproche à la puissante Présidente-Directrice Générale de l'ARTP d'avoir annulé leur concours du fait de la non-admission de sa sœur biologique audit recrutement. Comme pour prouver sa puissance au cabinet ALPHA

SIMO, aux candidats dont le concours est annulé et à tous ceux qui doutent de sa puissance, dame Betty va par la suite octroyer un contrat à durée indéterminée à sa sœur, sans passer par un concours et, en même temps que ses trois autres membres de sa famille. C'est donc pour dénoncer cette banalisation de leur avenir à travers la discrimination et rupture d'égalité dont ils ont été victimes que, ce collectif des candidats a jugé utile de porter plainte devant la Halcia contre la PDG de l'ARTP Mme Betty. Notons qu'actuellement, un autre concours est ouvert pour le recrutement d'une douzaine d'agents pour le

compte de l'ARTP via le cabinet Cosef. Selon nos sources, ce concours n'est ni plus ni moins qu'une farce de plus de Mme Betty car celle-ci aurait déjà sous la main ses propres agents qui sont tous déjà à l'ARTP sous le régime de contrat à durée déterminée et que celle-ci s'apprête à recruter à travers une mascarade montée de bout en bout. En effet, on peut constater dans l'annonce du cabinet COSEF que tous les postes demandés sont ceux déjà occupés par des parents, amis et connaissances politiques de la PDG de l'ARTP. Nous vous dévoilerons la liste complète de ces douze (12) agents, les postes



qu'ils occupent actuellement au sein de l'ARTP et leurs liens respectifs de filiation avec Mme Betty. Une simple comparaison avec les profils demandés dans l'annonce de Cosef suffit pour se convaincre que l'ARTP est désormais un patrimoine des Oumani et Betty. Sacré régime de la renaissance !

**Collectif des candidats retenus  
Niamey, le 03 juillet 2018 au concours de recrutement  
au titre de Cabinet ALPHA SIMO  
pour le compte de l'ARTP**

**Tel : 96909895/85816980**

**E-mail : djabahoudan@gmail.com**

**Adresse: Niamey**

**Lettre n° 001/CCRCR/AS/18**

**A**

**Monsieur le Président de la HALCIA**

**Objet :** Dénonciation d'annulation de concours

Nous soussignons, Collectif des candidats retenus au concours de recrutement au titre de Cabinet ALPHA SIMO pour le compte de l'ARTP, par la présente, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que nous avons récemment été victimes d'une mesure discriminatoire caractérisée au sein de l'ARTP, suite à un concours de recrutement.

En effet, par une décision prise au CNRTP d'organisation d'un concours de recrutement par le cabinet ALPHA SIMO en date de . nous avons été sélectionnés pour le test écrit et après un entretien oral au sein du cabinet.

Après la délibération, nous avons passé encore un entretien oral organisé par l'ARTP en présence de la DRH et d'autres responsables de ladite institution. Après cela, nous avons reçu des lettres nous informant que nos candidatures n'ont pas été retenues.

Plus tard, nous avons appris par la suite que la présidente directrice par intérim avait annulé le concours pour la cause selon laquelle sa sœur n'a pas été admise. C'est ainsi qu'elle a octroyé un CDI à cette dernière sans passer par le concours et trois d'autres membres de sa famille. Ce qui est contraire à l'article 47 de la LOI N°2012-70 du 31/12/2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARTP qui stipule que : « l'ARTP recrute tous ses agents selon une procédure d'appel à candidature sur la base des compétences et qualifications techniques de façon à présenter un profil adéquat aux postes à pourvoir ».

Monsieur le Président, nous nous permettons de vous

rappeler que l'article 1132-1 du Code du travail précise qu'« aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, telle que définie à l'article 1er de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations ».

En vertu de cette disposition du code de travail, Monsieur le Président, nous vous demandons donc aujourd'hui d'intervenir afin de rétablir l'équilibre de traitement auquel toute personne a droit.

En date du 19 juin 2018 nous apprenons le lancement du même concours par le Cabinet COSEF pour le compte de l'ARTP, pour les mêmes profils, est que la même présidente directrice par intérim a déjà donné une liste des personnes qu'elle voulait placer par le favoritisme et le népotisme qui la caractérisent.

Donc nous vous saisissons d'avance à veiller au contrôle de ceci pour un bon processus comme tel prévu par l'article 29 de la loi n° 2008-26 du 22 juillet autorisant la ratification de la convention des nations unies contre la corruption qui précise : « la HALCIA peut être saisie par toute personne de plaintes ou de dénonciations portant sur des faits de corruption ou d'infractions assimilées y compris l'anonymement . La plainte ou dénonciation est enregistrée et un récépissé daté et signé par la HALCIA est délivré au plaignant ou dénonciateur.

La HALCIA peut également se saisir d'office».

Dans ces conditions nous vous saurons gré d'enregistrer notre plainte, d'ouvrir une enquête pour que la lumière soit faite et que la justice nous soit rendue pour que nous rentrions dans nos droits.

En votre qualité du Président de cette institution et en votre qualité d'homme de droit, nous plaçons notre confiance en vous. Nous vous prions d'agréer monsieur le Président l'expression de nos cordiales considérations.

Ci-joint :

- offre publiée par COSEF
- Lettre pour le rejet de notre candidature

**LE COLLECTIF**

Présidentielle de 2021

# Hassoumi Massoudou, le choix caché du Président Issoufou ?

Mohamed Bazoum serait-il le dindon de la farce? Candidat potentiel à la candidature du Pnds Tareyya au titre de la présidentielle prochaine, avant l'heure pourrait-on dire, Mohamed Bazoum pourrait connaître une fin de carrière politique dramatique. Ministre de l'Intérieur et non moins président du parti présidentiel, Mohamed Bazoum ne l'a jamais ouvertement déclaré, mais son ambition de briguer la magistrature suprême est un secret de polichinelle.

Un connaisseur des mœurs du régime note que s'il ne l'a pas ouvertement déclaré encore, c'est uniquement par souci de ne pas heurter la susceptibilité et l'amour propre de Mahamadou Issoufou, le manitou dont la grâce est indispensable pour repoter ce grand challenge. Ce dernier ne peut se représenter, mais tout le monde imagine sa présence et son influence plus fortes que jamais. Mohamed Bazoum attend, donc, les poings fermés, de savoir si, oui ou non, il sera ce candidat sur lequel les Nigériens spéculent et qui va être également, selon les bon calculs du Pnds, celui de la MRN [Ndlr : Mouvance au pouvoir]. Il aurait déjà tenté de muer le récent congrès ordinaire du parti en un congrès d'investiture entraînant les délégations dans un sacre anticipé, mais aurait rencontré le nief de Mahamadou Issoufou. Une opposition bien policée mais ferme qui a mis la puce à l'oreille de Bazoum et qui a conforté bon nombre de Nigériens dans leur certitude que, pour une fois, le président du Pnds Tareyya ne sera pas celui qui portera les couleurs du parti à une élection présidentielle. Ce serait d'ailleurs, si cela advenait, la

première fois dans l'histoire de ces trois décennies de démocratie multipartiste au Niger.

**Hassoumi Massoudou est le choix caché de Mahamadou Issoufou et Mohamed Bazoum le sait sans doute**

Au Niger, dit-on, lorsqu'une rumeur commence à se répandre, faites-y grande attention parce qu'il y a toujours anguille sous roche. « Mohamed Bazoum ne sera pas le candidat du Pnds à la présidentielle prochaine, entend-on dire par-ci, par-là ». Et la rumeur a d'autant plus quelque chose de pénible pour l'intéressé que ça vient d'abord des milieux du parti. Un parti à qui il pense avoir tout donné pour mériter la confiance des structures et des militants.

Le parti ? Malheureusement pour Mohamed Bazoum, il est sous la botte d'un homme qui n'a aucune intention de lui accorder ses faveurs. Selon les confidences d'une source plus que crédible, « Hassoumi Massoudou est le choix caché de Mahamadou Issoufou et Mohamed Bazoum le sait sans doute ». Une sentence irrévocable et insusceptible de recours ? Sans aucun doute, rétorque notre source qui sait de quoi il parle. Au centre du pouvoir d'Etat, dont il connaît et comprend les moindres battements de cœur, les angoisses, les peurs et les projets, il affirme que, formel, que le véritable poulain du Président Issoufou pour la candidature du Pnds et de la MRN, c'est Hassoumi Massoudou. Un pavé dans la mare ! Un gros pavé, car de toutes les spéculations qu'il a été donné d'entendre, aucune allusion



n'a jamais été faite à l'actuel ministre des Finances. Et pourtant, notre source, un gros calibre, est formel : « les choses risquent d'aller très vite pour Mohamed Bazoum ».

**Les choses vont se précipiter pour Mohamed Bazoum d'ici à la fin de juillet courant**

Alors que Kalla Moutari est cité sans que l'on sache d'ailleurs pourquoi et que les noms de Ouhoumoudou Mahamadou et même de Sani Issoufou Mahamadou dit Abba sont régulièrement cités dans les conversations, Hassoumi Massoudou a été ignoré ou, dans le meilleur des cas possibles, compté comme insignifiant pour briguer la magistrature suprême. Et pourtant, c'est bien lui, selon notre source, le choix caché du Président Issoufou. Soigneusement tenu à l'écart des spéculations, Hassoumi Massoudou est celui que le Président Issoufou recommandera et soutiendra devant le congrès d'investiture et devant la MRN comme candidat unique de la mouvance présidentielle. Un choix iconoclaste mais qui s'explique à bien des égards. Présenté comme la matière grise du Pnds et du régime, Hassoumi Massoudou a été le tout pre-

mier directeur de Cabinet du Président Issoufou. À ce poste stratégique, les deux hommes ont eu à partager bien des choses. Et ce n'est pas toujours en bien pour le Niger. Des scandales financiers de très grande ampleur qui lient les deux et qui pourraient expliquer beaucoup de choses : le scandaleux achat de l'avion présidentiel, les scabreuses négociations entre Hassoumi Massoudou et Areva - Des négociations au cours desquelles le ministre des Mines a été envoyé se promener tandis que Areva offrait, généreusement, 35 millions d'euros pour l'achat de l'avion présidentiel - l'uraniumgate au cours de laquelle le même Hassoumi a transféré 200 milliards de francs CFA, d'un compte public de l'Etat qu'il a illégalement ouvert au nom de la SOPAMIN, vers un compte privé, à Dubaï, etc. Notre source est plus que formelle : « Hassoumi Massoudou est le joker du Président Issoufou et les choses vont se précipiter pour Mohamed Bazoum d'ici à la fin de juillet courant ». Autant dire que Mohamed Bazoum sera bientôt OUT et que Hassoumi Massoudou revêtira son nouvel habit de candidat du Pnds et de la MRN pour la présidentielle prochaine.

**Laboukoye**

Assemblée nationale

# Vers une démission collective des députés de l'opposition ?

La démocratie va mal sous la 7<sup>ème</sup> République. La Renaissance est un fléau pour le multipartisme, les libertés individuelles et collectives. Le Niger vit un recul démocratique sans précédent. Tous les remparts qui sont censés protéger les citoyens contre l'arbitraire sont détruits l'un après l'autre. La justice n'existe que de nom. Comment arrêter la dérive là où la moindre contestation est perçue par le pouvoir comme une tentative de putsch ? Les acteurs de la société civile en savent quelque chose pour avoir été confinés dans diverses prisons du pays avec en sus un procès reporté. Mais le coup d'éclat pour dénoncer l'injustice pourrait venir de l'Assemblée nationale. En effet, plusieurs sources proches de l'hémicycle font état de la possibilité d'une démission collective de l'ensemble des députés de l'opposition. Cette idée peut paraître surréaliste, pourtant elle est de plus en plus évoquée. Si elle venait à se concrétiser, ce sera une première au Niger, voire en Afrique. Des parlementaires qui renoncent à leurs mandats pour s'insurger contre le déni de justice des tenants du pouvoir est une posture rarissime. Néan-



moins, elle risque fort de se produire au Niger, dans les prochaines semaines, selon toujours ces sources visiblement au parfum de ce projet. Au cas où cela advenait, le monde entier saura combien les rapports entre le régime de la Renaissance et les citoyens sont exécrables. Aux quatre coins de la planète, on saura que le Niger est devenu un État de non-droit en 7 ans de gouvernance Guri. Une démission collective de députés est une attitude extrême, mais c'est le seul moyen de mettre à nu le ras-bol général des Nigériens. C'est la seule arme qui reste aux représentants du peuple qui ont encore l'amour de la patrie. Ainsi l'Assemblée nationale se retrouvera monocolore, aux seules couleurs du système en place. Ce qui lui ôtera toute crédibilité tant aux yeux des citoyens, qu'à ceux de l'opinion internationale. **Alpha**

Atelier de formation

## Lancement du dialogue Nexus « Eau-Energie-Sécurité alimentaire » dans la portion Nigérienne du Bassin du Niger

L'hôtel Soluxe de Niamey a abrité le Jeudi 28 Juin 2018 un atelier national de lancement du dialogue NEXUS Eau-Energie-Sécurité alimentaire dans la portion nigérienne du Bassin du fleuve Niger. Cet atelier est organisé par la Coordination Nationale des Utilisateurs du Bassin du Niger au Niger et le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, à travers la structure locale nationale avec l'appui du projet Nexus ABN-GIZ. L'objectif visé est de lancer au niveau national le dialogue Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire. Il s'agit spécifiquement de renforcer les capacités des acteurs nationaux sur une gestion intégrée du Nexus eau-énergie-et sécurité alimentaire, ou encore d'identifier les enjeux, les défis, les complémentarités et les bonnes pratiques du Nexus Eau-Energie-sécurité alimentaire au niveau national.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le coordonnateur de la structure focale Nationale (SFN), représentant le ministre de l'hydraulique et l'assainissement, ministère de tutelle de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), en présence du représentant du secrétaire Exécutif de l'ABN, du président de la coordination nationale des usagers et usagères du bassin du Niger et des représentants de plusieurs structures nationales concernées.

Dans son mot de bienvenue, le président de la coordination nationale des usagers des ressources naturelles de la portion nigérienne du Bassin du fleuve Niger a salué l'initiative qui vient, selon lui, s'ajouter aux multiples mesures et autres efforts engagés pour rompre avec le spectre de l'insuffisance alimentaire chronique qui trouble nos populations. En tant que représentant des usagers des ressources naturelles constitués en organisation, Elhadj Ibrahim Beidou s'est dit persuadé que l'approche Nexus les concerne tous. « Et puisque nous parlons tous insécurité alimentaire, vous convenez avec moi que le Bassin du Niger est pour nous un important réservoir de potentialités pour non seulement réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, mais aussi et surtout pour entreprendre des actions de développement socioéconomique », a indiqué le président de la CNU-BN/Niger.

Intervenant à son tour, le représentant du Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger, Tra-

oré Abdou Ramani, a rappelé quelques actions et mesures prises par la structure sous-régionale à travers son plan opérationnel. Pour Traoré Abdou Ramani, bien qu'ayant été conçu avec la participation des Etats membres et adopté par le 11<sup>ème</sup> sommet des chefs d'Etats et de gouvernement, force est de reconnaître qu'à l'intérieur de chacun des Etats, la concertation publique, entre les différents acteurs n'a pas eu lieu comme il se devait dans le choix des actions de développements. « C'est à cette insuffisance de concertation publique, entre les différents acteurs nationaux utilisateurs des eaux du fleuve Niger et de ses affluents dans le choix des investissements, que l'ABN cherche à corriger à travers cette réflexion Nexus », a ajouté le représentant du Secrétaire exécutif de l'ABN.

Procédant à l'ouverture de l'atelier, le coordonnateur de la structure Focale Nationale (SFN), représentant le ministre de l'hydraulique et de l'assainissement, Abdou Moumouni Moussa, a indiqué que l'atelier d'approbation nationale du dialogue Nexus « Eau-Energie-Sécurité alimentaire », constitue pour eux une grande opportunité qu'ils doivent saisir en vue de s'outiller davantage pour faire face aux défis liés à l'insécurité alimentaire qui menace gravement les populations. « L'apport du diadoque Nexus dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, engagée par le gouvernement de la 7<sup>ème</sup> République, sera, j'en suis sûr, sans équivoque et contribuera à jouer un rôle catalyseur dans la relance de l'économie nationale. Ce faisant il cadre parfaitement avec les objectifs du programme de la Renaissance acte 2 du président de la République », a-t-il ajouté.

L'objectif principal de cet atelier qui durera deux jours est de contribuer au lancement, au niveau national, du Nexus « Eau-Energie-Sécurité alimentaire » à travers des sessions de renforcement des capacités des acteurs nationaux sur une approche de gestion intégrée et concentrée de nos ressources naturelles. Pour mieux asseoir et développer efficacement ce nouveau concept, il est nécessaire de concilier les secteurs de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et de l'eau pour mieux développer la complémentarité entre ces secteurs et créer des synergies pour vaincre les défis. **MD.**

### Airtel informe son aimable clientèle du changement du bonus perçu après paiement de la facture NIGELEC ou SEEN à partir du 17 Juillet 2018.

Le bonus sera comme suit :

- Les factures dont le montant est compris entre 750F à 12.500F percevront 1500F de bonus appel (**voix \***)
- Les factures dont le montant est compris entre 12.501F à 30.000F : percevront 1500F de bonus appel (**voix \***) + 150 SMS + 150 Mo
- Les factures dont le montant est supérieur à 30.000F percevront 3000F de bonus appel (**voix \***) + 500 SMS + 500 Mo

\* **Bonus valable uniquement vers Airtel Airtel, le réseau des smartphones.**

Code électoral et CENI maison

# Les futures élections : de simples désignations par le pouvoir des camarades ?

L'existence d'un parti politique n'a de sens que s'il prend part aux différents scrutins (élections locales, législatives et présidentielles). Cette participation aux élections, à travers les candidats sous sa bannière, sur la base d'un projet de société, lui permet non seulement de juger de sa représentativité, son poids électoral, mais aussi d'influer sur la politique de la Nation pour réaliser l'intérêt général. Cela n'est possible que si, d'une part, il positionne des candidats, et de l'autre s'il est présent dans les bureaux de vote et les institutions chargées des élections. Sur la base d'une CENI et d'un code électoral consensuels. Toutes les élections se sont passées généralement ainsi dans notre pays. Les futures élections risquent de faire exception. Tout est caporalisé par le régime autocratique des camarades marxistes léninistes. C'est un constat. Le Conseil national du dialogue politique (CNDP), une trouvaille ingénieuse de Hama Amadou pour réguler les tensions et incompréhensions politiques, n'est désormais que l'ombre de lui-même, où la MRN (mouvance pour la renaissance du Niger) au pouvoir monologue avec elle-même. Quant au Code électoral, il est taillé sur mesure. Cerise sur le gâteau, la dernière découverte des socialistes convertis en bourgeois compradore consiste à chasser les partis politiques qui pourtant concourent des bureaux de vote, en octroyant de pouvoirs exceptionnels à la Commission nationale électorale dite indépendante. Ainsi, le président de la CENI, dont tous les membres sont d'un seul parti, le PNDS en l'occurrence, se voit instruit de nommer les membres des bureaux de vote. Non pas ceux désignés par les partis politiques en compétition, mais les siens. Sur quelle base ? Quand on connaît la gestion du Guri, cette base ne peut être que partisane. Selon ce schéma qui est celui des camarades, seuls les militants et membres de la renaissance seront élus, disons tout simplement désignés aux différents postes électifs : président de la République, dé-

puté, conseillers régionaux et municipaux. La CENI de Me Soumna donnera à qui elle veut ce qu'elle veut, en fonction du quota fixé en haut lieu. Et charité bien ordonnée commence par soi-même, celui qui vous donne le bifteck, le commanditaire. Voilà où le manque de confiance en soi a conduit Mahamadou Issoufou et ses petits camarades staliniens. Manque de confiance en soi motivée par la conscience de l'échec et conséquemment du dégoût que le peuple nigérien ressent vis-à-vis des gouvernants actuels. Tout le long des 7 dernières années, les guristes ont excellé dans la mauvaise gouvernance, la prédation des ressources nationales, avec des violations quotidiennes de la loi, un mépris pour les droits et les libertés fondamentales des citoyens sur fonds d'endettement irréflectif et vertigineux du pays. Avec des services sociaux de bases en lambeaux, une économie démembrée, des institutions républicaines aux ordres d'un seul homme, les renaisants sont sûrs qu'ils ne peuvent remporter aucune élection sur la base d'un scrutin sincère. Ils l'ont toujours su. C'est ce qui explique cette peur bleue de compétrer avec les autres partis sur des bases saines. Ils ne se sont pas encore relevés du traumatisme de 2016, où malgré des élections par trop tropicalisées, un candidat emprisonné les a tenus en échec, les invitant malgré eux à un deuxième tour aux présidentielles, probabilité qu'il n'ont nullement imaginée. Que les partis politiques ne trompent donc pas. « Ce n'est pas les votes qui comptent, mais la manière de compter les votes », disent les staliniens. Et les guristes se disent staliniens. Même quand un parti est présent à la CENI et dans les bureaux de vote, il doit être vigilant pour imposer la sincérité du scrutin, pour s'assurer que les résultats proclamés sont ceux sortis des urnes et consignés sur les PV des bureaux de vote. Le combat politique s'impose maintenant pour que les prochains dirigeants du Niger soient des dirigeants légitimes,

seuls capables d'engager le Niger et son peuple sur la voie du développement. Cette lutte politique, qui incombe aux partis politiques et tous les démocrates, pour le respect des règles de la démocratie ne doit être

nullement ajournée. Reportée et devant le fait accompli, les déclarations et autres points de presse pour « tenir à témoin l'opinion nationale et internationale » ne seront que des jérémiades qui ne pourront rien changer. **Bisso**

**Fait divers :**

## Des éléments d'un corps habillé impliqués dans un meurtre à Tesker!

À Tesker, village natal de Mohamed Bazoum, le ministre de l'Intérieur et non moins président du PndTareyya, l'actualité est dominée depuis quelques jours par le meurtre d'un présumé narcotrafiquant du nom de Koreyni Ali, natif de cette localité située au nord-est de la région de Zinder. Des éléments d'un corps des forces de défense et de sécurité du Niger seraient mis en cause dans cette affaire rocambolesque. Ils auraient agi à la demande de leur chef basé à Zinder qui aurait, lui aussi, exécuté les ordres d'un certain Koré Ali, un puissant homme d'affaires natif de Tesker qui aurait fait fortune dans le trafic de drogue et des stupéfiants. À quel Titre ? Mystère et boule de gomme ! Selon une source de la zone, tout a commencé suite à la disparition d'une importante cargaison de stupéfiants (du tramadol) convoyée vers la Libye. Apprenant la disparition de sa marchandise, le puissant homme d'affaire chercha l'aide d'un des notables de la localité pour identifier celui qui a fait main basse sur sa cargaison de drogue. N'ayant pas eu gain de cause auprès du chef de groupement Toubou qui refusa de s'immiscer dans l'affaire du fait de sa nature, le sieur Koré va chercher l'assistance de deux capitaines majors du corps mis en cause. L'un est en poste à Gouré, l'autre en service à Tanout. Ces deux capitaines majors ont tous deux refusé de lui prêter mains fortes, apprenant de source digne de foi. Koré

Ali, qui a juré d'avoir la peau de son présumé usurpateur, du moins sur lequel pèsent ses premiers soupçons, va recourir alors aux services du commandant de légion. C'est à ce niveau qu'il aurait eu satisfaction puisque des éléments de l'unité que celui-ci dirige vont être mis à sa disposition pour traquer sa cible, a ajouté notre source.

En apprenant l'information qu'un détachement des éléments du corps mis en cause serait mis en route pour le traquer, le présumé usurpateur, le nommé Koreyni Aner, va tenter de se sauver à bord de son propre véhicule. Dès leur arrivée à Tesker, les éléments des FDS commis à cette mission insolite, accompagnés de deux frères de Koré Ali, vont engager une course-poursuite contre leur cible depuis le nord de Tesker jusqu'au nord du massif de Termit où le nommé Koreyni a pu être abattu. Son corps serait emporté vers une destination inconnue pour y être enterré et n'a pu être remis à ses parents qui ont décidé de porter l'affaire en justice.

À ce jour, nul ne sait si le nommé Koré Ali a retrouvé sa cargaison de Tramadol qu'il devait convoyé vers la Libye. On ignore également si l'affaire a pu être prise en charge par les autorités compétentes. Ce qui est sûr, le sieur Koré Ali est très puissant, et est présenté comme quelqu'un d'invulnérable du fait des relations solides qu'il a au sein du régime en place. **Affaire à suivre !**

# Batimat

Tout pour la maison, du sol au plafond

Promotion  
sanitaires

Jusqu'à  
**-50%**

De grands sourires à petits prix !



30 Juin  
au  
14 Juillet



WC COMPLET  
À PARTIR DE 39 000 FCFA  
LAVABO - COLONNE  
À PARTIR DE 24 500 FCFA

Venez profiter des promos sanitaires chez Batimat !  
Du 30 Juin au 14 Juillet bénéficiez de réductions allant jusqu'à 50%,  
des WC COMPLET à partir de 39 000 fcfa et des pack LAVABO + COLONNE à partir de 24 500 fcfa !

De grands sourires à petits prix !

Batimat, tout pour la maison, du sol au plafond.

[www.groupebatimat.com](http://www.groupebatimat.com)  
Suivez-nous  
Batimat Niger

Tél : 20 73 42 12  
Avenue de la Mairie Face B.I.A

**L'ARTP, bientôt un nid familial des Bety**

**Le Courrier propose, Dame Bety accède et confirme**

La dame Bety n'a pas encore fini de faire parler d'elle. Loin s'en faut. La révélation sur le honteux et illégal recrutement qu'elle envisage de faire à l'ARTP n'a pas suffi à l'arrêter. Pas même le fait que l'institution changera de statut dans quelques jours pour devenir ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste) - le projet de loi doit être examiné aujourd'hui par l'Assemblée nationale - ne semble de taille à l'arrêter dans sa volonté de transformer l'ARTP en un nid familial. Moins d'une semaine après la révélation du Courrier, Dame Bety accède à la proposition d'ériger désormais à l'entrée de l'immeuble une enseigne lumineuse « BETY'S HOME ». Cela aurait l'avantage de renseigner les usagers et autres visiteurs dans quel environnement ils débarquent et savoir dès lors à quoi s'en tenir. Elle a non seulement accédé à la proposition du Courrier, mais elle a donné la confirmation de son agrément en faisant venir deux autres membres de la fratrie en qualité de stagiaires. En attendant de les mettre sur la liste des 12 autres parents qui sont dans son antichambre à l'ARTP. Elle a, paraît-il, de bonnes et solides raisons de refuser de comprendre que l'ARTP n'est pas un

champ familial. Selon des confidences faites par des confrères et confirmées par de hauts fonctionnaires de l'Etat, la bonne dame est sûre de l'oreille plus qu'attentive du premier magistrat du pays ; une licence à tout faire pratiquement qui lui aurait permis, selon une source, de manquer récemment de respect au Premier ministre Brigi Rafini. Un homme à qui elle doit pourtant, à tous égards, beaucoup de déférence. Pour braver l'interdit auquel elle fait face et montrer à tout le Niger qu'elle est, comme dirait l'autre, « une soldate de la renaissance » qui n'a rien à voir avec le « commandant de compagnie », mais avec le commandant en chef des armées nigériennes, elle a donc fait venir, encore, deux autres parents. Un acte de défiance qui se paie cash ailleurs. Dame Bety, elle, n'en a cure. Elle entend faire ce qu'elle veut, y compris en donnant la forme et le fond qu'elle veut à la loi.

**Dame Bety est un os dur et le Premier ministre Brigi Rafini en a fait l'amère expérience**

Dame Bety est un « os dur » et le Premier ministre Brigi Rafini en a fait l'amère expérience. Discutant du projet de loi sur l'ARCEP, la première

a clairement laissé entendre au second avec lequel elle ne partage pas la même vision, qu'il n'a pas malheureusement le dernier mot. Et elle l'a démontré. Partout où elle peut, elle a torpillé la loi pour la modeler selon ses désirs. C'est sur ce terrain qu'elle a dû croiser le fer avec le « Premier ministre et chef du gouvernement » qui lui a gentiment fait observer qu'elle ne peut pas personnaliser la loi pour s'octroyer des avantages auxquels son profil d'enseignante ne la prédispose pas, de par la loi. Les indemnités payées éventuellement à des conseillers de l'ARTP en cas de départ de l'institution s'expliquent et se justifient par le profil et la profession des intéressés. Lorsqu'un conseiller de l'ARTP, agent des postes et télécommunications quitte l'institution, la loi lui interdit de travailler ailleurs durant deux ans. Les indemnités qui lui sont alors payées le sont à titre compensatoire. Dame Bety n'est pas d'accord avec la loi et s'est donné alors les moyens de la moduler à son goût. Ayant pratiquement remporté son bras de fer avec Brigi Rafini, elle n'entend pas faire de cadeau au menu fretin. Elle va donc poursuivre ses recrutements et personne, visiblement, ne peut la freiner dans ses

dérives. Des dérives qui peuvent la rattraper un jour. Elle s'en fiche vraisemblablement, comme de son premier soutien-gorge. Voici une idée de ses fondations : malgré ses quatre années d'expérience en matière d'assistance-conseil du CNTRP, le conseiller technique de l'ancien président de l'ARTP (devenu Vice-président de l'Assemblée nationale) est remplacé par un homme du sérail. Planificateur et gestionnaire de projet, le beau-frère de Dame Bety est bombardé conseiller de la présidente de l'ARTP pour le secteur de la poste. En attendant certainement d'être recruté planificateur à l'ARTP. N'y a-t-il pas un expert du secteur de la poste mieux qualifié et indiscutablement plus utile pour l'ARTP ? Quels conseils utiles peut-il donner pour impulser le développement et la promotion du secteur de la poste ? Un autre, neveu de Dame Bety, diplômé paraît-il, en électromécanique, est engagé sous contrat à durée déterminée (CDD) en attendant sans doute son CDI (Contrat à durée indéterminée). Pourquoi un électromécanicien ? 12 ou plutôt 14 parents au sein de l'ARTP ne forment-ils pas un clan à part entière pour suggérer de faire à l'entrée une enseigne portant l'inscription « BETY'S HOME » ? **Bouba Alfari**

**La démocratie en Afrique, mythes et réalités**

Des partis politiques foisonnent, portant dans leur dénomination le mot fétiche « Démocratie ». Vingt (20) ans après, la société démocratique suivant la définition de la démocratie : Pouvoir du peuple ; pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple ; pouvoir de la majorité, application de la volonté de la majorité, se construit-elle ? Un embryon d'éducation pour une société démocratique s'est-il opéré dans les pays depuis deux (2) décennies ? La démocratie a-t-elle été expliquée au peuple, qui est l'artisan de sa construction ? On peut répondre sans erreur, haut et fort, à toutes ces questions par une seule et unique réponse : Non ! Non, parce que pendant les vingt (20) dernières années partout en Afrique, les aspirations des peuples n'ont pas été réellement et suffisamment prises en compte. En vingt (20) ans, l'intelligentsia africaine s'est fortement métamorphosée, par l'apparition d'une classe nouvelle, la néobourgeoisie, dont les aspirations et préoccupations sont opposées à celles du peuple. Jamais en Afrique, pendant vingt (20) ans, aucun gouvernement dans son projet de société n'a posé de façon claire le type de société qu'il souhaitait bâtir, à commencer par l'homme. La libre entreprise avec des contours obscurs mal définis et ses corollaires, dont l'affairisme qui tue l'Etat, a constitué de façon plus ou moins voilée le fondement des projets de société. L'Afrique est embourbée. L'Afrique est en panne, parce qu'elle a pour point de mire, par ses têtes pensantes, des sociétés dont les contradictions sociales sont insolubles. Où va l'Afrique ? Pendant deux siècles, le monde, de façon continue, a connu des bouleversements sociaux et

de profondes mutations, résultant tous des aspirations profondes des peuples à plus de liberté, de justice et de bien-être social. A titre de rappel, citons-en quelques-uns : 1789 la révolution française, la naissance du communisme 1848, la Commune de Paris en 1871, la révolution de 1912 et surtout celle d'octobre 1917 en Russie, la naissance du RDA en 1946 et le droit à l'auto-détermination des peuples voté par la Société des Nations (SDN), la Conférence de Bandoeng en 1955, le referendum de 1958 en Afrique, la révolution cubaine 1959, les indépendances africaines en 1960, les deux décennies (1960 -70 ; 1970 - 80) de coups d'Etat en Afrique soutenus et encouragés par l'Occident, la Conférence de la Baule en 1989. Que de chemin couvert par les peuples, avec quelles embûches ! Peut-on affirmer à la lumière des expériences politiques depuis 1936, que le continent africain n'a connu la démocratie qu'en 1990 ? Non, non et non ! Ce serait aberrant de le croire et injurieux de le dire ! Pour preuve, écoutons plutôt deux présidents africains, ayant tous quitté la scène politique bien avant 1990.

1. « Une affaire qui concerne l'Etat guinéen concerne tous les citoyens guinéens. Le programme du parti est discuté démocratiquement. Aussi longtemps qu'une décision n'a pas été prise, chacun est libre de dire ce qu'il pense ou ce qu'il souhaite. Mais quand, après une discussion approfondie en congrès ou en assemblée, un vote à l'unanimité ou à la majorité a été obtenu, les membres de la majorité aussi bien que les chefs de parti sont tenus de l'appliquer correctement. » Sékou TOURE (Guinée)

2. « Quoique nous n'ayons qu'un parti unique, la libre pratique démocratique est respectée dans nos meetings. Toutes les opinions sont exprimées et celle qui obtient le plus grand nombre de voix est considérée comme la bonne, et par conséquent celle dont la politique est appliquée. » Modibo KEITA (Mali)

Propos clairs au sujet de la démocratie, un exercice qui explique au mieux la pratique démocratique au sein d'une structure, d'un groupe et même du parti unique et plus conforme à la définition de la démocratie telle qu'énoncée plus haut.

Aujourd'hui, la pratique démocratique au sein d'institutions comme l'Assemblée Nationale du Mali, très budgétivore, son fonctionnement, le niveau de dépenses, les avantages et droits accordés à ses membres et les abus d'élus communaux par la spéculation foncière, pour ne citer que ces exemples, font-ils en réalité du Mali, un Etat démocratique ? Non ! Parce que, jamais le peuple ne partagera les pratiques qui y ont cours. La plupart des gouvernements africains, clamant depuis 1989-90, la démocratie. Mais parmi la multitude de démocraties : démocratie bourgeoise ou occidentale, démocratie populaire, démocratie de débats, centralisme démocratique, ou la dictature du prolétariat, laquelle voudraient-ils bâtir ? Sans aucun doute, la démocratie occidentale, la référence, hélas, des maîtres d'hier, leurs maîtres à penser. L'Afrique n'est pas l'Europe et ne le sera pas. Les fondements politiques de l'Afrique doivent aujourd'hui être la résultante de toutes les expériences positives vécues ailleurs et non la copie conforme de systèmes ou de politiques inadaptables à nos réalités. Il est temps

pour l'Afrique, de se frayer un chemin clair pour son développement. La démocratie, une quête permanente, oui ! Pendant 20 ans de brouhaha démocratique en Afrique, dans la pratique, la démocratie est restée un mot au contenu creux, par des faits et le comportement de bien de responsables. Pouvoir conquis au nom des peuples ou des masses, mais exercé sans eux !

**LE COURRIER**

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

**Siège :** Quartier Terminus

E-MAIL : lecourrier\_niger@yahoo.fr

**Fondateur**  
Ali Soumana

**Directeur de Publication**  
Moussa Dodo

Impression : **GIN**

**Tirage**  
1500 Exemplaires

**URANIUMGATE**

**Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou  
Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards F CFA**

**M**ONSIEUR le Président, pour une fois, 'LE COURRIER' a préféré vous interpeller, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate.

Monsieur le Président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos 200 milliards FCFA ? Remarquez que la "disparition" d'une telle somme suscite forcément un grand émoi au sein de l'opinion nationale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littéralement atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieutenants, en la personne de HASSOUMI MASSOUDOU. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opération financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par "LE COURRIER". Bien au contraire, HASSOUMI MASSOUDOU a grandement corroboré nos affirmations. L'ensemble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politicofinancier. Nous le savons, dans votre entourage, "LE COURRIER" est très mal vu et nous le comprenons aisément du moment où il dérange en divulguant



régulièrement des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché, que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le Président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire fait de vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifestation de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le Président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien.

Monsieur le Président, nous ne saurions terminer cette lettre sans poser notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance. **Alpha**

**100% DES MATCHS EN DIRECT ET EN HD SUR**

LE CHANAL **CANAL+ SPORT**

**VIVEZ LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA™ DU 14 JUIN AU 15 JUILLET**

**RUSSIA 2018**

**CANAL+**  
DIFFUSEUR OFFICIEL